

Bergerac, le 26 septembre 2025

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Foyer de chikungunya à Bergerac : opérations de démoustication et mobilisation citoyenne**

Face à la situation du foyer de chikungunya à Bergerac, l'ARS, Santé Publique France, l'opérateur de démoustication (Altopictus) et en lien étroit avec la Préfecture de Dordogne, la ville de Bergerac et le centre hospitalier, poursuivent leur pleine mobilisation pour stopper les chaînes de transmission autochtone et appellent à la vigilance renforcée.

Chacun est invité à adopter les bons gestes pour éviter la prolifération des moustiques, se protéger des piqûres et consulter rapidement un médecin en cas de symptômes.

## **I Une opération de démoustication d'envergure pour stopper la propagation du virus**

### **1. Dates et périmètre concerné**

Pour stopper les chaînes de transmission de la maladie, une **opération de démoustication aura lieu la nuit, sur un périmètre étendu, sous réserve des conditions météorologiques :**

- **Dans la nuit du lundi 29 septembre 2025 à partir de 22h jusqu'au lendemain (7h du matin au plus tard) et pourra se poursuivre le mardi 30 septembre si nécessaire.**
- **Dans la nuit du lundi 6 octobre 2025 à partir de 22h jusqu'au lendemain (7h du matin au plus tard) et pourra se poursuivre le mardi 7 octobre si nécessaire**

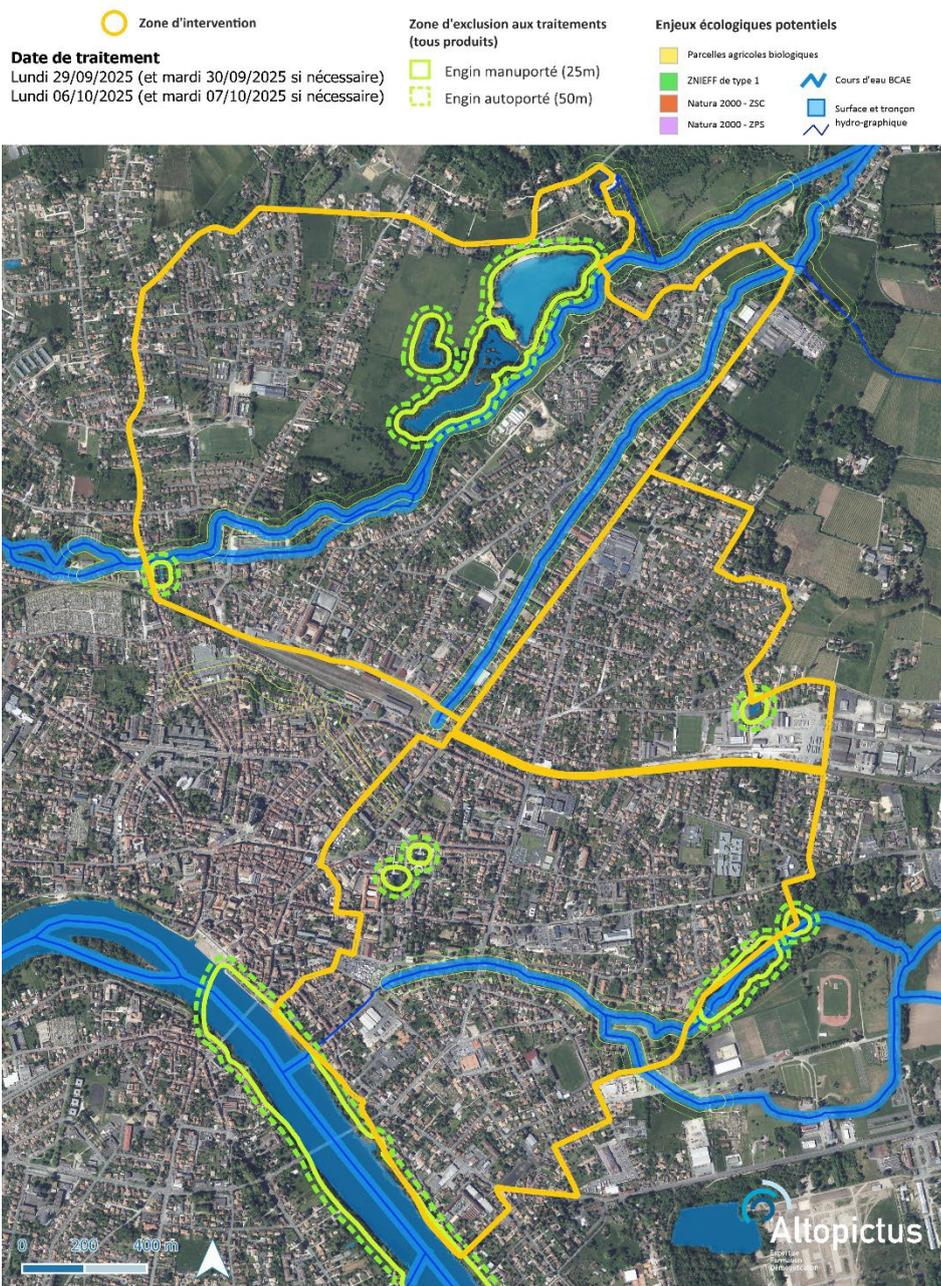
L'objectif est d'éliminer les moustiques adultes qui peuvent transmettre le virus.

Ainsi trois équipes procéderont à des traitements par véhicule et une équipe complétera le traitement par des opérations pédestres. Il est important de faciliter la réalisation de ces actions pour maximiser l'efficacité des traitements.

Les habitants du périmètre concerné vont être informés par différents moyens : l'envoi de SMS ciblés sur les lieux concernés par les opérations de démoustication, des communications spécifiques sur les sites internet de la mairie de Bergerac, de la Préfecture et de l'ARS et par des stands d'information lors du marché organisé par la ville de Bergerac et dans les centres commerciaux du secteur.

Le périmètre concerné est présenté dans la carte ci-après.

# OPERATION DE DEMOUSTICATION A BERGERAC



## 2. Précautions à prendre avant et après le traitement

Afin de faciliter le déroulement de cette intervention :



Rentrez le linge, les jouets des enfants ou les aliments qui se trouveraient à l'extérieur au moment du passage du véhicule de traitement.



Éloignez ou rentrez les animaux (chiens, chats...) et protégez leur gamelle au moment du passage du véhicule de traitement. Le produit insecticide peut être nocif pour la faune aquatique et les animaux à sang froid (grenouilles, tortues, serpents...), couvrez les bassins, piscines et bacs à sable. Le produit est nocif pour les abeilles : éloignez et rentrez les ruches ; si elles ne sont pas déplaçables, les fermer et les bâcher le temps du traitement.

#### Durant l'opération de pulvérisation et pendant 1h après l'intervention :



Rentrez chez vous et fermez les fenêtres donnant sur la voie publique au moment du passage de l'engin de traitement, et maintenez-les fermées pendant 1 heure après l'intervention.



Ne vous tenez pas à proximité des engins de traitement, ne vous exposez pas directement au nuage de pulvérisation.

#### Après opération de pulvérisation :



Rincez à l'eau vos mobiliers de jardin et les jeux d'enfants.

À défaut, privilégiez les activités à l'intérieur pour les enfants le lendemain du traitement.

Attendez 3 jours après le traitement pour consommer, après les avoir lavés, les légumes et les fruits du potager.



Videz, supprimez, curez ou couvrez hermétiquement les gîtes larvaires (seaux, cache-pots, bidons, regards, pneus usagés, etc.) chaque semaine pour éviter le développement des larves du moustique tigre.

## II Eviter la prolifération de nouveaux moustiques

Le mois de septembre étant particulièrement propice au développement du moustique tigre (ponte des œufs), tout habitant est invité à supprimer les eaux stagnantes en [appliquant des gestes simples](#) :

- **Vider les récipients et tout ce qui retient de petites quantités d'eau** (mobiliers de jardin, bâches...).
- **Remplir de sable les coupelles de pots de fleurs** : la plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre,
- **Ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau** (jouets des enfants, seaux, arrosoirs),
- **Fermer hermétiquement ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau,**
- **Veiller au bon écoulement de l'eau** dans les regards de descente de gouttières ou verser une goutte d'huile végétale à la surface après les épisodes pluvieux...

En complément des mesures mises en œuvre par les habitants, des opérations de traitement au larvicide seront mises en œuvre entre les 2 opérations de démoustication adulticide, afin de neutraliser les gîtes larvaires difficilement éliminables.

## III Adopter les bons gestes pour se protéger et protéger ses proches

### 1. Eviter de se faire piquer par les moustiques tigres

Les mesures de prévention et de protection sont fortement conseillées à tous les habitants et personnes de passage dans la commune de Bergerac pour éviter qu'ils se fassent piquer :

- **Portez de vêtements amples et couvrants**
- **Appliquez des répulsifs cutanés**
- **Utilisez des moustiquaires**

Ces mesures sont essentielles à respecter en cas d'apparition de symptômes évocateurs du chikungunya, et pendant 7 jours (en cas de confirmation). Les personnes malades doivent limiter leurs déplacements pendant cette période pour réduire le risque d'acquisition du virus par les moustiques.

2. **Consulter immédiatement son médecin traitant en présence de symptômes évocateurs : forte fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, fatigue, maux de tête, éruption cutanée.**

## >> Pour en savoir plus

- ⇒ <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/cas-autochtones-de-chikungunya-dans-votre-commune-les-mesures-prises-pour-limiter-la-propagation>
- ⇒ <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre>

### **Contact presse Préfecture**

06 22 64 43 84

[pref-communication@dordogne.gouv.fr](mailto:pref-communication@dordogne.gouv.fr)

### **Contact presse Mairie de Bergerac**

05 53 74 66 60 – 06 95 13 19 02

[plabrunie@bergerac.fr](mailto:plabrunie@bergerac.fr)

### **Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine**

06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)